Procès-verbal de la Réunion du comité directeur de la LNA SBF& DA

du 27 juin 2026 en visioconférence

Membres Présents : Stéphane BARRERE, Josefina PEREZ-DIGON , Aurélie BIAUSSAT-BARRIERE, Patrick NICOLAS, Matthieu GUERY, Sylvie DA SILVA.

Membre Excusé : Sandrine GASPERONI

Invités Présents : Sébastien TESSERON (RLC), Muriel DOULLIE (CD64), Rémy MECENE (salarié ligue)

Rappel de l'ordre du jour :

1) Tarif et règlement des engagements pour les compétitions de sélection de ligue ;

2) Informations sur les subventions ANS PSF et Région Nouvelle-Aquitaine ;

3) Projet ANS – PST – Valeurs et éthique ;

4) Point sur les licences en fin de saison ;

5) Préparation de la répétition générale – JAC 2026-2027 ;

6) Tarif et règlement pour la participation à la Journée d'Actualisation des Connaissances des officiels ;

7) Informations sur les calendriers ;

8) Questions diverses.

Le Président ouvre la réunion à 08h45

1) Tarif et règlement des engagements pour les compétitions de sélection de ligue

Ce point est à l'ordre du jour suite à la dernière réunion du comité directeur au cours de laquelle Sébastien Tesseron avait déploré les nombreux forfaits, parfois à la dernière minute entrainant des compétitions avec très peu de tireurs (seulement 2 pour le dernier championnat France assaut) et surtout des difficultés d'organisations. En réponse, Stéphane Barrère et Josefina Perez Digon rendent compte aux membres présents des recherches qu'ils ont faites en amont de la réunion auprès d'autres ligues (ligues AURA, Occitanie, Grand Est…) concernant les tarifs et engagements appliqués pour les compétitions. Plusieurs des ligues interrogées ont mis en place des tarifs pour les engagements : 30 euros pour les adultes et 12 ou 15 euros pour les jeunes.

A la demande de Josefina Perez Digon, L'agent de développement nous informe qu'en moyenne le coût pour la ligue de l'organisation d'une compétition de sélection (délégation des officiels et frais divers) est d'environ 2000 euros.

Sébastien Tesseron indique également qu'il serait nécessaire de rappeler aux clubs le circuit de communication en cas de forfait. Il est impératif que les clubs s'adressent en 1er lieu à lui et non pas à l'agent de développement, comme la plupart des clubs semblent le faire et de respecter un délai raisonnable. Ensemble, les membres du comité directeur indiquent qu'il sera rappelé dans le règlement que les forfaits pourront se faire sans justificatif médical jusqu'à 8 jours avant la compétition. Passé ce délai, un justificatif médical devra être produit. Dans le cas contraire, les pénalités prévues dans le règlement intérieur de la ligue (Article 642) s'appliqueront

Après un temps d'échange, le comité directeur soumet au vote les propositions suivantes :

- **Faire payer aux clubs les engagements sur les compétitions de sélection ligue** / Acceptée à l'unanimité
- **Le montant des engagements est proposé à 30 euros pour les adultes (à partir de junior) et 15 euros pour les jeunes (jusqu'à cadets)** / Acceptée à l'unanimité.

2) Informations sur les subventions ANS PSF et Région Nouvelle-Aquitaine

Le montant de la subvention accordée par la Région Nouvelle Aquitaine pour l'année 2026 est de 10 000 euros.

Les montants des subventions ANS PSF, ANS PST et FDVA2 ne sont pas encore connus

3) Projet ANS – PST – Valeurs et éthique

L'agent de développement présente le projet de l'action créé dans le cadre des politiques publiques du sport qui s'orientent vers une exigence accrue en matière d'éducation et de citoyenneté. Ce projet répond aux conditions des dispositifs de la DRAJES, ANS et de la Région Nouvelle-Aquitaines puisque construit selon les 3 axes suivants :

- Soutien à la vie associative et au rôle éducatif des clubs
- Développement de l'éthique, de la citoyenneté et prévention des discriminations
- Prévention des déviances dans le sport (Violences, harcèlement, comportements antisportifs).

L'expérimentation de cette action, qui vise les jeunes de 13-18 ans, est prévue avec 5 clubs participants (pour une cinquantaine de jeunes) pendant 6 mois autour de 3 modules thématiques :

1- Coup bas discriminations et racisme, 2- Hors du ring, violences physiques, verbales et cyber, 3- L'arbitre n'est pas l'ennemi, Règles, loi et sanctions.

De temps en temps, au cours d'une séance classique, l'encadrant, formé, consacrera 30 minutes pour intégrer des notions en lien avec la citoyenneté sous forme de jeu. Ces séances sont structurées en 3 temps.

1- L'exercice déclencheur
2- Les cartes (pour approfondir le temps d'échange)
3- L'ancrage collectif

Le projet sera présenté à l'ensemble des clubs au cours de la journée de répétition générale et un point avec le comité directeur est prévu début janvier 2027.

En parallèle, l'agent de développement est en attente d'une confirmation concernant sa participation à une formation de formateur VRL qui permettrait à la ligue d'aller plus loin dans ce type de dispositif

4) Point sur les licences en fin de saison

L'agent de développement présente les chiffres (arrêtés le mercredi 24 juin 2026) concernant les licenciés en NA. On note une baisse (environ 500 licenciés en moins) à peu près identique à la baisse des autres ligues (entre 9% et 12%).

En Nouvelle-Aquitaine, seul le CD 47 enregistre une baisse moins importante.

Le nombre de jeunes licenciés représente environ 45% et ce chiffre correspond à peu près à celui de la fédération environ 46,4%. Ces taux sont stables par rapport à la saison dernière.

Josefina Perez Digon rappelle que la tendance à la baisse est observée depuis 2 ans et pour cette année, elle pourrait être causée par les problèmes fédéraux, la fin du pass'port pour les plus jeunes ainsi que par l'offre de différents sports (de combat ou autres…).

5) Préparation de la répétition générale – JAC 2026-2027 **et** 6) Préparation Tarif et règlement pour la participation à la Journée d'Actualisation des Connaissances des officiels

Stéphane Barrère annonce que les présidents de ligues avec lesquels il a échangé propose cette journée d'actualisation gratuitement aux clubs. Il souhaite donc que la participation à cette journée garde les conditions actuelles. Aucune remarque ou opposition n'est formulée de la part des participants à la réunion.

L'agent de développement revient sur le bilan qui avait suivi la répétition générale 2025 avec les points notés à améliorer. Il est acté qu'une attention particulière sera portée sur la chambre d'appel, véritable soutien au travail du DO. Josefina Perez Digon sera la référente de cet atelier pour assurer une continuité des consignes à ce poste.

Patrick Nicolas demande que soit prévu un véritable temps de débriefing après un assaut avec l'ensemble des juges arbitres qui auront observé ainsi que les tireurs.

Après un temps d'échange, il est décidé de revenir à l'objectif principal de cette journée, c'est-à-dire la formation et la préparation des officiels et non pas l'organisation d'une

compétition. La prochaine édition se concentrera donc plus sur les procédures basées sur du concret grâce à la démonstration faite par des tireurs en situation.

Mathieu Guerry propose d'inclure ce jour-là également les officiels de la canne. Ce qui est accepté.

Par ailleurs, Stéphane Barrère explique que le matin, en parallèle du temps dédié à la théorie avec les officiels, sera prévu un autre espace pour échanger avec les représentants des clubs sur plusieurs sujets.

- La présentation du projet ANS PST (par l'agent de développement),
- Le rappel de la responsabilité des dirigeants des clubs concernant les violences (physiques, sexuelles, cyber…) (par Stéphane Barrère),
- Explication des changements -nouvelles compétitions et nouveaux formats (par Sébastien Tesseron).

Une rencontre en visio sera organisée avec les formateurs en amont de la journée de répétition générale.

Il est évoqué la possibilité qu'aucune préconisation concernant l'arbitrage ne soit communiquée par la fédération à la rentrée puisque la CNA ne se réunit plus depuis plusieurs mois et qu'une assemblée de révocation est prévue fin août 2026. En l'absence d'informations de la fédération, il est décidé que la ligue NA maintiendra la journée d'actualisation.

Enfin, cette journée d'actualisation aura certainement lieu fin octobre et comme l'an dernier à Braud-St Louis.

7) Informations sur les calendriers

L'agent de développement fera le point avec Patrice Martinez (RLA) et Stéphane Trela (CTL) pour construire le calendrier des formations dépendantes de la ligue NA.

Sébastien Tesseron annonce que seront prévues 3 journées de sélections adultes :

- 1ère série et prémium (2 dates en attente : 7/8 novembre 2026 et/ou 15 novembre 2026 en fonction du nombre d'engagé(e)s)
- Open de France assaut (6 mars)
- Championnat de France assaut, vétéran et open de France par équipe (25 avril)

Des changements sont annoncés au niveau fédéral :

- Il n'y aura plus de distinction entre élite A et B
- Championnat 2ème série ne se feront plus en élimination directe mais par tour de poule avec des inscriptions nationales

Les différentes dates de compétitions de la ligue seront communiquées aux clubs susceptibles d'organiser les compétitions au plus tard le 05 juillet 2026.

8) Questions diverses

Mathieu Guerry, en charge des DA et notamment de la canne, prend la parole pour faire un compte rendu de la réunion pour les DA et de sa préparation (2 représentants de clubs présents mais certains se sont exprimés en amont) qui a eu lieu en visio le mercredi précédent.

La demande des clubs qui se sont exprimés concerne l'organisation d'un stage UC2 spécifique ainsi qu'un passage d'examen spécifique.

Les membres du comité directeur se prononcent favorablement à condition que les stagiaires concernés soient au moins 4. L'UC2 spécifique sera donc intégré au calendrier des formations.

Les officiels « canne de combat », bien qu'en nombre suffisant en Nouvelle Aquitaine, ne se mobilise pas suffisamment pour organiser une compétition de canne mais si cela devient le cas, il est acté qu'elle serait couplée avec une compétition de savate boxe française.

Patrick Nicolas rappelle que toutes les compétitions BF Europe et monde sont couplées avec une compétition de canne.

Mathieu Guerry nous informe que la commission des DA au niveau fédérale ne s'est pas réunie depuis janvier 2026.

Aurélie BIAUSSAT-BARRIERE prend ensuite la parole pour demander à délocaliser des formations nationales. La proposition est retenue et des demandes seront faites à la fédération après un sondage auprès des clubs.

Le dernier point évoqué concerne l'organisation d'un open de ligue NA. Il est décidé de maintenir une manche, organisée probablement dans la Creuse. Sébastien Tesseron propose de coupler l'open avec une sélection ligue. la proposition sera étudiée

La réunion du comité directeur est clôturée à 10h55.

La Secrétaire Générale

Sylvie Da Silva



Le Président

Stéphane Barrère

